

Fiche d'information

« LES P'TITS GIVRES »

Au cœur de la chaîne des Pyrénées, surplombé par des sommets de 3000 mètres, le centre de VALT est situé à 1 340 mètres d'altitude à Gouaux-de-Larboust. Un Point de départ idéal pour explorer la nature environnante, au cœur de la chaîne des Pyrénées.

A seulement 3km de la station de Peyragudes, nos jeunes participants pourront découvrir en toute quiétude les plaisirs de la neige.

Venez respirer l'air de la montagne !

- > Centre en démarche Ecolabel
- > Chambres de 4 à 8 lits
- > Cuisine faite maison (chef sur place) - salle de restauration
- > 1 grande salle polyvalente
- > 2 salles d'animation
- > Espace ludothèque et bibliothèque
- > Terrain de jeu devant le centre
- > Location matériel de ski et local

À 325km de Bordeaux et à 150km de Toulouse

Gare de Bagnères de Luchon à 12km, puis transfert en autocar

L'assurance contractée par Valt couvre votre enfant à l'exception des pertes, vols, dégradations d'objets personnels ou des dégradations qu'il pourrait occasionner volontairement au sein du centre de vacances.

Dans le cas d'un rapatriement ou d'un séjour volontairement écourté, aucun remboursement, même partiel, ne sera effectué. Assurance MAIF et rapatriement I.M.A.



ENCADREMENT :

Tous les animateurs présents sur nos séjours sont diplômés du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou sont en cours de formation.

Nos directeurs sont tous diplômés du BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur) ou en cours de formation. Le directeur est le garant du bon déroulement du séjour.

04/06 ans → 1 animateur pour 5 enfants

06/09 ans → 1 animateur pour 8 enfants

Le centre est ouvert à l'année avec une équipe permanente.

LES SEJOURS :

Jeux de Neige (4/6 ans)

Un séjour idéal pour permettre aux plus jeunes de nos p'tits givrés de découvrir l'hiver à la montagne autour d'activités et d'animations respectant le rythme de chacun.

Au programme : luge, bonhommes de neige, découverte de la faune et de la flore, des traces d'animaux...

Notre projet pédagogique : permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme et de faire ses expériences sous l'attention bienveillante de nos animateurs, spécifiquement formés à l'animation des plus jeunes. Nous veillons avec attention à la mise en place d'un cadre sécurisant et adapté aux besoins des tout-petits.

Dans ce programme adapté à chacun, un lien est bien évidemment possible avec les plus grands pour favoriser l'accueil des fratries.

Apprendre à skier (5/9 ans)

Un séjour qui favorisera une approche ludique du ski pour que « glisser » rime avec plaisir et découverte de sensations et que nos « P'tits Givrés » commencent leur découverte de la glisse tout en douceur !

Pour cela, **trois séances de ski encadrées par des moniteurs diplômés seront programmées durant le séjour** pour bien se familiariser avec la glisse et s'initier aux techniques de base. En complément de ces séances, nos animateurs proposeront aux enfants qui le souhaitent de poursuivre leur apprentissage du ski pour qu'ils gagnent en confiance tout en s'amusant grâce à une pédagogie adaptée respectant les envies et capacités de chaque enfant.

Bien sûr, le programme du séjour se déroulera aussi hors des pistes avec une journée de pause au milieu du séjour et de nombreux temps de jeux dans la neige ou au chaud dans l'une des salles d'animation de nos centres.

Les journées seront aménagées au rythme des enfants et selon la météo.

Les casques seront fournis aux enfants, et les pistes soigneusement adaptées à leur niveau.

Des veillées seront organisées tous les soirs.

INFORMATIONS PRATIQUES:

Des réunions de présentation des séjours regroupant enfants, parents, équipes et associations, sont mises en place sur Bordeaux et Toulouse en amont des départs. Vous recevrez une invitation à la réunion à l'enregistrement du dossier de votre enfant.

Nous sommes présents à tous les départs et tous les retours. Vous pouvez consulter les messages sur le site www.valt.com dans la rubrique "nouvelles des séjours".

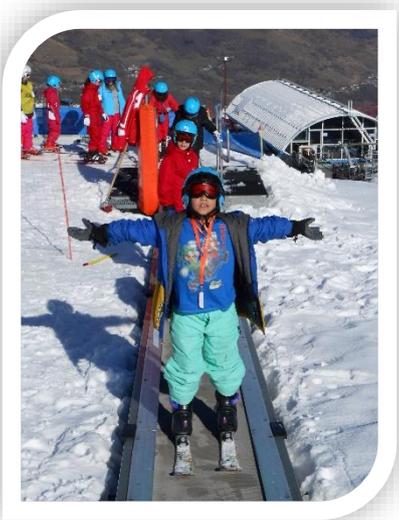
Durant les séjours, permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00 au 05 57 81 49 00.

Le règlement doit être impérativement effectué avant la date mentionnée sur la facture, par chèque, paiement en ligne par carte bancaire sur Internet (www.valt.com).

Les inscriptions effectuées par les CE, mairie ou autres seront directement facturées à ces organismes.

La convocation de départ et retour vous sera communiquée par mail ou par courrier 15 jours avant le départ après règlement de la facture. Selon votre lieu de départ la convocation mentionnera si vous devez prévoir un panier repas. Pour assurer des départs dans des conditions optimales, il est primordial de respecter les heures de rendez-vous.



Le changement de lieu de départ ou de retour **ne sera plus possible** MOINS D'UN MOIS AVANT LE DEPART. **La fiche trousseau** (ci jointe) doit être complétée avec soin et placée dans la valise le jour du départ. DANS LA CASE DEVANT CHAQUE AFFAIRE, nous indiquer le nombre mis dans la valise, sans oublier les vêtements que l'enfant porte sur lui le jour du départ. Un animateur aidera votre enfant à faire l'inventaire (jusqu'à 12 ans uniquement) en se basant sur sa fiche trousseau que vous aurez glissée dans sa valise.

Le linge doit être marqué (Pour les enfants de moins de 10 ans : le nom en entier, pas uniquement les initiales). Sauf cas exceptionnel, il n'est pas lavé durant le séjour.

Argent de poche : 20 € maximum conseillé. Sur place deux solutions :

- soit l'enfant garde son argent sur lui, sous son entière responsabilité et aucun remboursement ne sera effectué en cas de vol ou de perte,
- soit l'argent est confié à la direction du centre (pour les moins de 12 ans). Dans ce cas-là, le mettre dans sa valise, dans une enveloppe avec ses nom et prénom. En fonction de l'organisation, il pourra en retirer une partie qui deviendra alors sous sa responsabilité. Pensez à mettre de la monnaie afin de faciliter les transactions.

Téléphone portable : Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances.

Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone pendant leur séjour.

Malgré cela, des téléphones seront présents et les directeurs (trices) géreront comme ils le souhaitent leur utilisation dans le respect du groupe, de la vie collective et de chacun.

Nous déclinons, bien entendu, toute responsabilité en matière de perte, de dégradation, de vol, de forfait largement dépassé, etc. et d'informations erronées ou incomplètes... sans parler des photos ou films, consentis ou non, qui seraient mis sur le web. Seule la responsabilité du propriétaire du téléphone portable sera totalement engagée.

VALT décline toute responsabilité pour la perte ou le vol d'effets personnels.

Veillez à ne pas emporter avec vous des objets ou vêtements d'une valeur importante.

Les frais médicaux seront pris en charge par l'Association durant le séjour et devront être remboursés à l'arrivée des enfants, en échange des feuilles de soins. Pour les bénéficiaires de la CMU, attention, certains médicaments ne sont plus pris en charge et devront être remboursés à l'arrivée de l'enfant. **L'attestation doit nous être transmise avant le départ de l'enfant et la date doit être valide.**

Traitement médical : Si votre enfant suit un traitement médical, le jour du départ, vous devez joindre les médicaments pour son traitement et l'ordonnance et les remettre à un animateur dans une poche avec les nom et prénom de l'enfant. **Attention : aucun médicament ne sera administré sans ordonnance.**

Allergies alimentaires : L'accueil d'enfants concernés par des allergies alimentaires spécifiques requiert la mise en place d'un accompagnement et de procédures personnalisées pendant le séjour.

Si votre enfant est concerné par une ou plusieurs allergies alimentaires, vous devez en informer VALT avant le départ. Aussi, si cette information n'a pas été faite au moment de l'inscription, vous devez le faire par courriel à l'adresse suivante contact@valt.com en précisant impérativement : le Nom/prénom/séjour de l'enfant, la nature de l'allergie.

En cas d'accident : L'animateur, l'assistant sanitaire ou le directeur alertera immédiatement les secours (pompiers, SAMU, Pisteurs secouristes) afin de faire soigner votre enfant dans les meilleures conditions ; le responsable légal sera averti à la suite du diagnostic du corps médical. Si vous avez effectué votre inscription par l'intermédiaire d'une collectivité ou d'un comité d'entreprise, celui-ci sera informé par nos services.

En tant que membre d'un groupe, chaque jeune aura des droits et des devoirs. Le respect de la différence, du rythme de chacun, la solidarité et la tolérance devront guider ses comportements.

Les règles de vie seront définies et exposées en début de séjour avec les jeunes et tous devront participer aux tâches inhérentes à la vie en collectivité. Les comportements répréhensibles (vol, violence verbale ou physique, détention et consommation de drogue ou d'alcool...) engendrent des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi du séjour aux frais du responsable de l'enfant. Voir les Conditions Générales de VALT sur le site www.valt.com.